

# LA CHAM VOCALE

## CONTACTS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SÉVIGNÉ  
2 RUE LE-HELLEC  
02 97 47 23 20

COLLÈGE JULES-SIMON  
24 PLACE MAURICE-MARCHAIS  
02 97 47 27 81

CONSERVATOIRE DE VANNES  
16 PLACE THÉODORE-DECKER  
02 97 01 67 00 - 06 14 25 60 71

Direction de la communication - Ville de Vannes - Ville de Vannes

# LA CHAM VOCALE



## UN ESPACE DE PLAISIR ET DE RIQUEUR

Une formation artistique complète de qualité

Une pratique quotidienne du chant choral

La participation à un projet collectif

L'apprentissage de la maîtrise de soi, de la confiance en soi

L'épanouissement individuel au sein d'un collectif

## EN INTÉGRANT LA CHAM VOCALE LES ENFANTS / LES PARENTS S'ENGAJENT À :

Mettre leurs compétences au service du collectif

Prendre soin de son instrument de musique : son corps (sommeil, vêtements adaptés aux intempéries pour éviter de prendre froid...)

S'investir dans les projets (présence à toutes les répétitions et concerts, y compris hors temps scolaire\*, costumes, ponctualité etc.)

Contribuer, dans la mesure des possibilités de chacun, à la bonne organisation du projet CHAM (pédibus, accompagnements des sorties...)

\*À titre d'information, environ six spectacles par an, hors temps scolaire

## L'ACM : UNE ASSOCIATION DE PARENTS DYNAMIQUE

### POURQUOI ?

Accompagner et soutenir les projets pédagogiques (achat des sweat-shirts de la CHAM, participation au financement de voyages, élaboration des vidéos des spectacles, réalisation des livrets-programmes, contribution au rayonnement du dispositif...).

### COMMENT ?

En contribuant à la collecte de fonds (organisation de buvette à l'issue des spectacles, ventes de gâteaux, de goodies, etc)

En organisant des moments de convivialité

En créant du lien entre les parents

Tout ceci est réalisé grâce à l'investissement des parents bénévoles, selon les envies et disponibilités de chacun.

Ce n'est pas obligatoire, mais si je souhaite rejoindre l'ACM ou me renseigner sur l'engagement, voici l'adresse de contact : [chamvocale56@gmail.com](mailto:chamvocale56@gmail.com)

## INFOS PRATIQUES

La publication des résultats d'admission sera faite ultérieurement par voie d'affichage à l'école Sévigné et au CRD, par courrier par le collège Jules-Simon.

### DEUX OPTIONS

#### VOTRE ENFANT N'EST PAS RECRUTÉ

Il peut s'inscrire au conservatoire pour chanter dans un chœur une fois par semaine.

Il peut postuler à nouveau l'année suivante (admissions du CE2 à la 6<sup>e</sup> incluse).

L'école Sévigné et le CRD proposent du chant 3 fois par semaine aux enfants des autres classes de l'école grâce au dispositif "école chantante".

#### VOTRE ENFANT EST RECRUTÉ

Vous devez effectuer les inscriptions dans les établissements suivants :

→ L'inscription à la direction Éducation de la mairie est à engager dès la parution des résultats.

→ À l'école ou au collège + au CRD

## VENEZ ÉCOUTER LES ÉLÈVES EN CONCERT !

### 12 MAI À 8H30

Révisez vos classiques !  
(primaire, 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>)  
Auditorium des Carmes

### 28 OU 29 MAI (APRÈS-MIDI)

concert de sortie des 3<sup>e</sup>  
(brevet d'études musical - BEM)

→ Pot d'accueil des nouveaux élèves de la CHAM, vous y êtes conviés !  
(à l'issue du concert du BEM)

### 16 JUIN - 18H30

Okilele  
(Ensemble des élèves de l'école Sévigné, CHAM et non CHAM)  
Palais des arts